



PROFESSIONNALISME – ACCOMPAGNEMENT – PROXIMITÉ
“Toute l’excellence d’un réseau de naturopathes proche de vous”

**Association déclarée comme organisme de formation
à la Préfecture de région de Paris, sous le numéro 11755936475**



Bulletin d’inscription NON-ADHERENT OMNES Formation OMNES

Je m’inscris à la formation intitulée :

Date début / date fin : Lieu :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

N° d’adhérent OMNES : Tél :

Mail :

Veillez nous adresser :

Ce bulletin dûment complété + votre règlement par chèque d’un montant de :

- 160 euros pour une formation sur 1 jour**
ou
- 320 euros pour une formation de 2 jours**
ou
- 480 euros pour une formation de 3 jours**

**A l’ordre de l’OMNES, à : OMNES – Service formation continue
13 chemin des senteurs
26400 Aouste sur Sye**

Une attestation de formation, une facture, et un support numérique seront remis à chaque participant.

Nom, Prénom

Signature

CONDITIONS GENERALES OMNES

Prérequis :

- Être Naturopathe
- Non-adhérent de l’OMNES
- Ayant terminé un cursus reconnu par l’OMNES : Académie de VITALOPATHIE, AEMN (formation de 1200h, certifiée de niveau 3), AESCULAPE, ANINDRA, CENATHO, ISUPNAT, Institut EURONATURE, Institut HILDEGARDIEN, CFPPA de Hyères et de Mirecourt, CNR, Dargère Univers, FLMNE (option 1200h), ENA-MNC (en présentiel uniquement), L’Arbre Rouge.

Pré-inscription à la formation

Les adhérent-e-s OMNES sont prioritaires sur les inscriptions aux formations : vous vous inscrivez donc sur liste d’attente.

Documents à nous retourner à :

OMNES – Service formation continue – 13 chemin des senteurs – 26400 Aouste sur Sye

- Chèque à l’ordre de l’OMNES
- Bulletin d’inscription daté signé
- Attestation de réussite école

Validation de votre participation

La confirmation de votre inscription définitive vous sera envoyée par email.

Dans le cas contraire, nous vous enverrons un mail d’annulation et votre chèque sera détruit.

Annulation de votre participation

Tout désistement se fait par courrier, mail et/ou téléphone et entraîne l’annulation de votre participation.

- Jusqu’à 30 jours avant la date de la formation : remboursement intégral – votre chèque est détruit.
- À moins de 30 jours de la date de la formation : aucun remboursement possible
- Pour toute absence le jour même : aucun remboursement possible

Annulation OMNES

L’OMNES se réserve le droit d’annuler ou reporter une formation faute d’un nombre suffisant de stagiaires ou cas de force majeure. Il est donc recommandé de réserver des transports et hôtels annulables/modifiables.

Dans ces conditions, toutes les inscriptions seront remboursées.

Cette formation est éligible à la prise en charge par un fonds de formation, FIFPL ou autre OPCO



- Sous réserve de modifications de la réforme de la formation professionnelle 2021-2022
- En micro-entreprise, la participation à un OPCO est incluse dans vos charges URSSAF, vous ouvrant la possibilité (attention, rarement la première année d’activité !) de prise en charge de vos formations. Votre OPCO de rattachement vous a est indiqué par l’URSSAF au moment de la création de votre micro-entreprise.
- Les devis sont adressés par mail 5 à 10 jours avant le début de la formation.